

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 27 novembre 2008 - Convocation du 20 novembre 2008

Compte rendu affiché le 5 décembre 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

**Présents :**

M. OLLIVIER, M. CHATUT, Mme MAY-LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, M. MANIKAS.  
Mme GLATARD par Mme RIVE-OLLIVIER, M. RODRIGUEZ par M. AUROY, Mme BROSSARD par Mme GOYON, Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

**Absents représentés**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28
Exprimés	28

**Objet : Tarifs 2009 : Location du stade**

Il est rappelé que le stade municipal Jean Oboussier fait l'objet de demandes occasionnelles d'utilisation de la part de sociétés ou clubs extérieurs à Neuville.

Il propose les tarifs réactualisés suivants :

▶ La journée	1 137 €
▶ En nocturne	2 136,24 €

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- **DECIDE de maintenir le principe d'une location du stade municipal Jean Oboussier, en cas de demandes occasionnelles de sociétés ou clubs,**
- **DIT que le montant de la location est fixé à 1 137 € la journée et 2 136,24 € en nocturne, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 27 novembre 2008  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 10/12/10/2008
- Publication ou affichage le 10/12//2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 10 décembre 2008  
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.